

Nadège BEZANNIER-BOUQUET et Vincent EMONET



NOTAIRES ASSOCIES

Successeurs de Maîtres DAMON, ARMAN
Successeurs de Maîtres RABOURDIN et DUVAL DE LAGUIERCE



SELARL titulaire de l'office notarial
Immeuble "Le Victoria"
23, rue de la Vallée Maillard - BP 70724
41007 BLOIS CEDEX

TEL 02 54 74 00 31
FAX 02 54 74 56 27
etude.bbe@41005.notaires.fr

Alexandra LEFRANC-BERTHON
Notaire au sein de l'office

LISTE DES PIECES POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE SOCIETE

Vous souhaitez nous confier la constitution de votre société et nous vous en remercions.

Nous vous prions de prendre connaissance des pièces nécessaires à votre projet, énoncées ci-dessous, et de les apporter lors de notre rendez-vous. Un dossier complet nous permettra de faire preuve de réactivité et de fixer rapidement un rendez-vous de signature.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 02.54.74.00.31 ou à l'adresse email etude.bbe@41005.notaires.fr. Vous pouvez également prendre rendez-vous en ligne directement sur notre site internet.

CARACTERISQUES DE VOTRE SOCIETE

Les éléments listés ci-dessous doivent faire l'objet d'une réflexion de votre part, afin de constituer une société correspondant à vos besoins.

- ✓ Dénomination sociale de la société
- ✓ Adresse du siège social
- ✓ Forme sociale (S.C.I., S.A.R.L., S.A.S...) ;
- ✓ Capital social : le montant ou la contribution de chaque
- ✓ Répartition des parts sociales entre associés
- ✓ L'option fiscale à retenir pour votre société ;
- ✓ Modalités de prise de décisions collectives (règles de majorité)



OFFICE NOTARIAL OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 12H ET 14H A 18H
LE SAMEDI DE 9H A 12H30 SUR RENDEZ-VOUS
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE - LE REGLEMENT DES HONORAIRE PAR CHEQUES EST ACCEPTE

- ✓ Détermination des droits et devoirs attachés à la qualité d'associé
- ✓ Mandataire social chargé de représenter la société et de signer pour elle
- ✓ Agrément : il s'agit de déterminer de quelle façon un tiers pourra devenir nouvel associé

LES ASSOCIES

1. Les associés personnes physiques

- ✓ Questionnaire d'état civil accompagné de ses justificatifs éventuels (contrat de mariage, jugement de divorce, récépissé de PACS...)
- ✓ Copie recto verso d'une pièce d'identité
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire signé au dos. En raison d'une recrudescence de falsification des RIB, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre RIB par courrier ou de le déposer à l'Etude.

UNIQUEMENT si vous êtes concerné :

- ✓ justificatif de placement sous un régime de protection (tutelle, curatelle...)
- 2. Les associés personnes morales**
- ✓ Kbis de moins de 3 mois ou avis au répertoire SIREN
- ✓ Copie certifiée conforme des statuts à jour
- ✓ Si cela n'a pas été prévu dans les statuts, le procès-verbal, certifié conforme, de nomination du représentant
- ✓ Copie recto verso d'une pièce d'identité du représentant
- ✓ Procès-verbal, certifié conforme, d'une décision sociale autorisant la prise de participation
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire de la personne morale signé par son représentant.

LA SOCIETE A CREER

Pour le siège social de cette société :

- ✓ Le titre de propriété et le dernier avis d'imposition aux taxes foncières si vous êtes propriétaire
- ✓ La copie du bail, la dernière quittance de loyer et l'autorisation écrite du propriétaire, si vous êtes locataire



UNIQUEMENT si vous êtes concerné :

- ✓ Si l'immeuble est en copropriété, fournir l'état descriptif de division et règlement de copropriété ;
 - ✓ Si l'immeuble est en lotissement, cahier des charges du lotissement et statuts de l'association syndicale.
- Afin de pouvoir effectuer certaines demandes de documents (états civils, ...) nous vous demanderons une provision sur frais de trois cents euros, qui viendra en déduction de votre devis définitif.

En raison d'une recrudescence de falsification des RIB, veuillez bien vérifier avec votre banque les coordonnées du RIB de l'Etude sur lequel vous effectuez tous virements, en particulier qu'il contient bien le BIC de la Caisse des dépôts (Bank Identifier Code : identifiant international de la banque) BIC : CDCGFRPPXXX



OFFICE NOTARIAL OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 12H ET 14H A 18H
LE SAMEDI DE 9H A 12H30 SUR RENDEZ-VOUS
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE - LE REGLEMENT DES HONORAIRE PAR CHEQUES EST ACCEPTE